

Zeitschrift: Ur-Schweiz : Mitteilungen zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz = La Suisse primitive : notices sur la préhistoire et l'archéologie suisses

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Urgeschichte

Band: 30 (1966)

Heft: 1

Artikel: Nouvelles recherches dans la station néolithique d'Auvenier (Lac de Neuchâtel)

Autor: Gallay, Alain

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1034413>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles recherches dans la station néolithique d'Auvernier (Lac de Neuchâtel) *

1. Les fouilles d'Auvernier, leur signification.

Le complexe des stations littorales d'Auvernier (canton de Neuchâtel) s'est acquis un nom dans la préhistoire européenne par les recherches qui ont permis à leur auteur, Paul Vouga, de proposer entre 1920 et 1930 une chronologie du Néolithique suisse dont les grandes lignes sont encore valables aujourd'hui. D'autres fouilles furent entreprises par la suite sur les lieux de la station par A. Leroi-Gourhan (Musée de l'Homme, Paris) et par S. Perret afin de préciser les données stratigraphiques définies auparavant. A cette occasion, les fouilles du Musée de l'Homme purent mettre en évidence une certaine unité culturelle, déjà pressentie par P. Vouga, entre les trois niveaux supérieurs de la série définie lors des premières recherches¹. Les matériaux provenant de ces fouilles restent malheureusement, soit très partiellement publiés dans le cas de P. Vouga, soit pratiquement non publiés².

On comprend donc que, lorsqu'il fut question, dans le programme des routes nationales, du projet de tracé de la RN5, destinée à passer devant le rivage de la baie d'Auvernier (donc dans la partie sud des stations lacustres), on ait tout fait pour profiter de cette occasion unique pour organiser une fouille systématique. Les moyens financiers et techniques importants mis à disposition par la Confédération et le Canton de Neuchâtel permettaient en effet d'entreprendre des fouilles d'un intérêt exceptionnel à un triple point de vue:

– Intérêt technique tout d'abord. La situation du chantier en terrain presque totalement immergé posait à l'archéologue un problème technique difficile parce que pratiquement nouveau dans ce genre de recherches³.

– Intérêt stratigraphique ensuite. La station d'Auvernier, occupée pendant la totalité du Néolithique, présentait des affinités culturelles dans toutes les directions de l'espace. La recherche de matériaux comparables entraînait en effet le chercheur successivement vers le sud (Cortailod), vers l'ouest (rapports Horgen-S.O.M.) et vers le nord (céramique cordée). Le matériel publié jusqu'alors ne permettait pourtant pas d'approfondir le rôle exact de ces différents apports dans l'histoire du site.

– Intérêt écologique enfin. Pour la première fois il était possible de faire porter les recherches sur une surface étendue (200 m²) et de récolter ainsi de nombreuses observations sur la structure de l'habitat néolithique. Depuis de nombreuses années déjà des villages néolithiques de tourbière et de bord de petits lacs avaient fait l'objet d'enquêtes systématiques. De toute évidence, ces villages étaient bâtis à même le sol et non pas sur plate-forme. La rareté des

* Cet article est un complément du rapport du Dr Chr. Strahm, paru en allemand dans «La Suisse Primitive» XXIX, 1965, No 4.

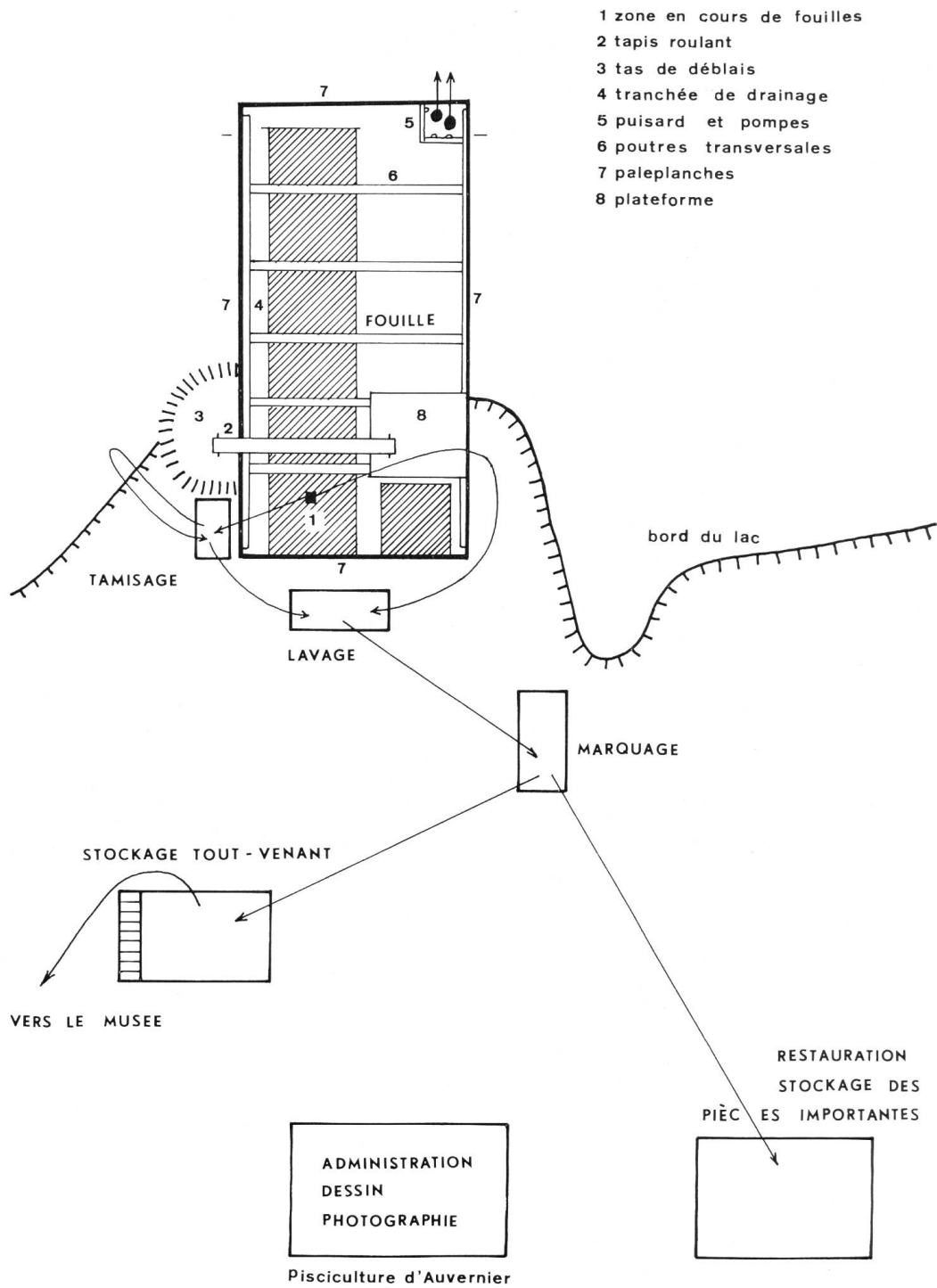


Fig. 2. Auvernier, NE. Schéma de l'organisation générale du chantier. Fouilles été 1965.

recherches faites au bord des grands lacs rendait néanmoins contestable l'extension de ces conclusions aux stations littorales de ce genre. On était donc en droit d'espérer une ample moisson d'observations à verser au dossier de la discussion soulevée par les stations dites « lacustres ».

Tout en mentionnant rapidement les résultats obtenus au cours des deux campagnes de fouilles de 1964 et 1965, nous voudrions insister ici sur les aspects techniques de ce chantier et faire part de nos expériences dans le domaine de l'organisation du travail.

2. Organisation du chantier, aspects techniques.

Le premier problème posé fut celui de l'emplacement du chantier. Etroitement déterminé par rapport à la rive par l'axe de la future autoroute, l'emplacement possible pour des recherches ne l'était pas dans le sens longitudinal. Une série de sondages sous-lacustres de 3 et 6 m, effectués au printemps 1964 le long de l'axe de la future RN5, permirent de fixer notre choix sur l'emplacement situé immédiatement en avant du petit promontoire qui sépare en deux le fond de la baie d'Auvernier, zone qui présentait, semblait-il, la plus grande complexité stratigraphique.

En fait, ce qui avait été pris, dans les carottes de sondage, pour de minces niveaux archéologiques, se révéla n'être que de faibles niveaux de matière organique sans matériaux archéologiques, provenant vraisemblablement du délavage d'anciens niveaux d'habitat. Un seul vrai niveau superficiel, à vrai dire fort complexe, fut retrouvé à l'emplacement choisi. Ce niveau, d'environ 75 cm d'épaisseur, correspond très vraisemblablement aux différentes phases d'habitation des deux périodes les plus récentes définies par P. Vouga (Néolithique récent et Enéolithique).

Nous nous trouvions donc à la limite sud de la zone d'occupation, région aux composantes stratigraphiques plus simples. L'emplacement choisi était presque totalement immergé sous 0,4 à 0,5 m d'eau. Il fut alors décidé de construire une enceinte plus ou moins étanche de 10 sur 20 m, faite de paleplanches, dont l'intérieur serait asséché par deux pompes fonctionnant constamment. Après les quelques tâtonnements de la campagne de fouilles 1964, et malgré le pessimisme des ingénieurs, le dispositif mis au point se révéla totalement satisfaisant et permit de mener à bien les observations de terrain dans des sédiments totalement secs, ceci à condition de creuser le long des paleplanches des tranchées drainant les eaux d'infiltration. Cette précaution, négligée en 1964, avait été une source d'ennuis continuels, le terrain restant imbibé d'eau.

Le dispositif mis au point lors de la deuxième campagne de fouilles présentait les principaux éléments suivants (fig. 3):

- Une enceinte rectangulaire composée de paleplanches de 12 m de long enfoncées de 9 m dans le sol (caisson). Cette enceinte fut également utilisée comme base pour le carroyage du chantier.

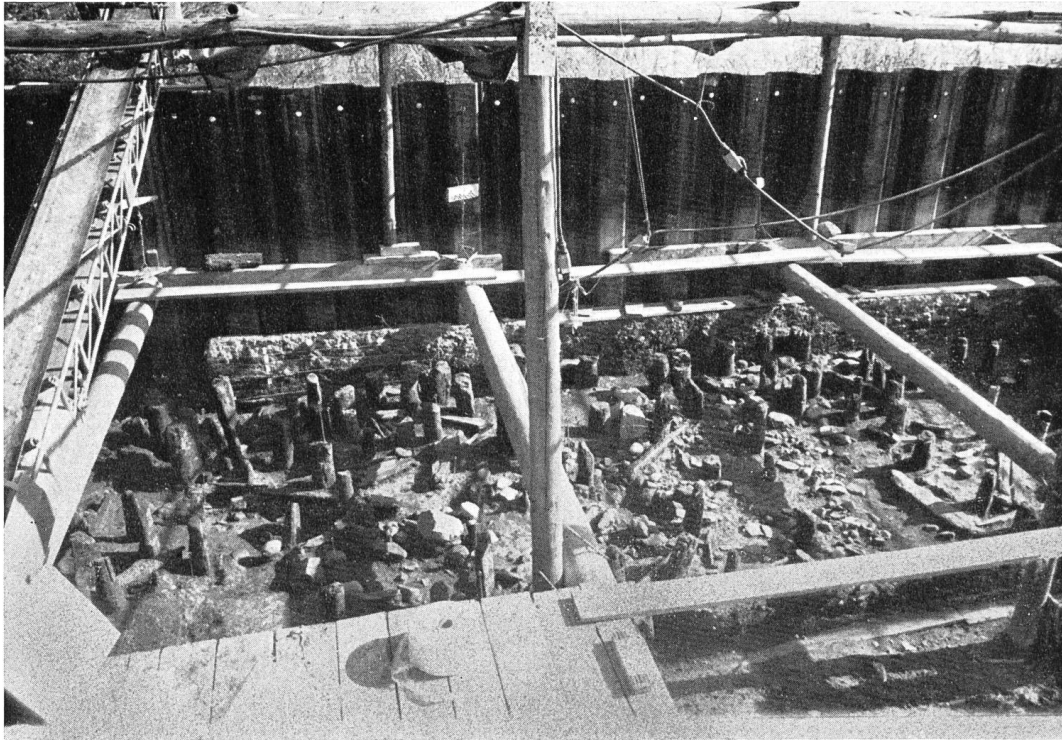


Fig. 3. Auvernier, NE. Vue générale du chantier. Fouilles été 1965. Photo A. Gallay.

- Une armature intérieure composée de cinq poutres horizontales transverses, pour éviter les effets des pressions extérieures.
- Un puisard boisé, profond de 3 m à partir du fond du lac, muni de deux pompes fonctionnant continuellement. En cas d'arrêt des pompes, il suffisait de quelques heures pour que le chantier fût inondé par les eaux d'infiltration jusqu'au niveau normal des eaux du lac.
- Une tranchée de 1,20 m environ de hauteur, à fond boisé, longeant la face interne des paleplanches et drainant les eaux d'infiltration vers le puisard. Le bloc isolé se trouvait alors suffisamment sec pour permettre des décapages fins sur de grandes surfaces. Les tranchées avaient d'autre part l'avantage d'offrir des stratigraphies permettant un contrôle rigoureux des décapages horizontaux. Contrairement aux pronostics des ingénieurs, il fut parfaitement possible de conserver des coupes verticales sans boisage. Cette parfaite cohésion peut, il est vrai, s'expliquer par la nature des sédiments les plus superficiels (essentiellement du fumier lacustre). Une tranchée effectuée en fin de campagne dans les sédiments meubles sous-jacents (craie lacustre et sable) a pourtant montré que le procédé semble pouvoir être appliqué avec presque autant d'efficacité dans des terrains rendus plus meubles par absence des composantes végétales⁴.

– Une armature de tubulaires, recouvrant la totalité du caisson, permettant de bâcher le chantier et de prendre des photographies à la verticale.

– Un tapis roulant, utilisé exceptionnellement pour évacuer la terre provenant du creusement des tranchées (zone pratiquement sacrifiée au point de vue archéologique) et des travaux de terrassement préparatoires.

La figure 2 donne une idée de l'organisation générale du travail. A partir du point de fouille, les objets récoltés par m² étaient directement apportés au poste de lavage tandis que la terre évacuée par seaux était tamisée dans l'eau. Les objets retrouvés au tamisage allaient rejoindre les plateaux des différents m² au poste de lavage (fig. 4). Les objets qui n'avaient pas besoin de restauration (comme les os) étaient directement marqués. Le tout-venant, os et tessons de petites dimensions, était alors stocké dans des cartons numérotés, dans une cabane située à proximité du chantier et évacué chaque semaine en direction du Musée archéologique de Neuchâtel. D'un autre côté, les pièces exceptionnelles étaient conservées sur place. C'était le cas par exemple de toutes les pièces importantes de céramique, restaurées et consolidées sur place au fur et à mesure de leur découverte. La céramique, en très mauvais état, nécessita souvent un enlèvement au moyen de bandes plâtrées et une restauration immédiate après séchage.



Fig. 4. Auvernier, NE. Le poste de lavage. Fouilles été 1965. Photo A. Gallay.

3. Premiers résultats.

De longs travaux d'élaboration seront encore nécessaires avant de pouvoir obtenir des conclusions définitives. Il n'est pourtant pas inutile de faire ici, très rapidement, le bilan provisoire de ces deux campagnes de fouilles.

Au point de vue archéologique, un seul niveau complexe a été retrouvé, correspondant vraisemblablement à plusieurs phases d'habitation. Ce niveau, attribuable à un Néolithique tardif, peut provisoirement se caractériser de la manière suivante:

- Céramique de tradition horgenienne⁵ à pâte mal cuite et fonds plats, se différenciant pourtant de la céramique du Néolithique moyen par l'abondance de la décoration (triangles incisés, impressions digitales, etc.).
- Céramique cordée en faible proportion.
- Gaines de hache à tenon simple. Rareté des gaines à tenon et aileron de type Horgen. Gaines d'herminette bifides.
- Poignards en silex du Grand-Pressigny. Scies sur plaquette. Haches polies grossières en pierre verte (souvent préalablement taillées). Haches-marteaux. Pointes de flèche exclusivement à pédoncule et ailerons.
- Epingles en os à tête discoïde simple (imitation de types métalliques?). Une alêne en cuivre.

Aucune évolution dans les composantes typologiques n'a, à première vue, été décelée entre la base et le haut de la couche explorée. Ce bilan archéologique semble remarquablement cohérent et permettra de tracer un tableau très précis des composantes typologiques de cette période. La faune est extrêmement abondante. Signalons la présence, exceptionnelle au Néolithique, du cheval (domestique selon le Prof. A. Jayet).

Les problèmes soulevés par la structure de l'habitat feront l'objet d'une note préliminaire spéciale⁶. Quelques mots suffiront ici. Particulièrement dégradées par l'action des eaux d'inondation, les structures d'habitat sont d'interprétation délicate. De grandes lentilles d'argile empilées les unes sur les autres ont été retrouvées, comparables aux structures observées dans d'autres sites. Elles font pencher pour l'hypothèse d'un habitat terrestre. Il n'en reste pas moins que l'action des vagues sur les vestiges est absolument nette et constante. Nous avons là un caractère propre, semble-t-il, aux stations des bords des grands lacs. La confrontation de toutes les observations et données déjà utilisables permet d'avancer l'hypothèse suivante. Les couches archéologiques observées se seraient formées sous l'action successive de phases d'exondation correspondant aux périodes d'habitation et d'inondation correspondant aux phases d'abandon. Ce cycle se serait déroulé plusieurs fois au cours de la période correspondant aux niveaux fouillés. Ce schéma provisoire, obtenu à partir des observations de terrain, semble confirmé par les premiers résultats dendrochronologiques.

Tel qu'il se présente actuellement, le bilan des fouilles d'Auvernier est déjà fort prometteur. De longs travaux seront encore nécessaires⁷. De nombreux spécialistes des sciences naturelles et physiques ont pu procéder aux observations propres à leurs disciplines. Qu'il nous soit permis de dire ici combien il serait profitable que les recherches et les travaux d'élaboration qui vont commencer dans les différents secteurs puissent être coordonnés en fonction du but commun, la résurrection de cette communauté humaine de la fin du 3e millénaire av. J.-C. et du cadre naturel de ce moment-là. Aux archéologues qui ont conduit la fouille de poser les questions!

Alain Gallay

Notes

¹ Rappelons que la succession trouvée par cet auteur était la suivante: Néolithique ancien (Cortailod récent), Néolithique moyen (Horgen), Néolithique récent et Enéolithique (ces deux derniers niveaux généralement assimilés à la civilisation de la céramique cordée).

² Grâce à l'amabilité du Prof. A. Leroi-Gourhan, nous avons pu avoir accès au matériel de ses fouilles et aux rapports préliminaires inédits. Qu'il en soit ici sincèrement remercié.

³ On connaissait alors un seul cas de travail systématique en station lacustre immergée, celui des fouilles en caisson de H. Reinert à Sipplingen (Allemagne) au bord de l'Überlingersee, en 1929.

⁴ La consistance d'un sédiment peut donc changer considérablement lorsqu'il n'est plus imprégné d'eau. Nous voyons là un argument en faveur de l'hypothèse de la parfaite viabilité de la craie lacustre exondée.

⁵ Au début des fouilles, l'abondance des «pots de fleurs» grossièrement cuits nous avait fait attribuer à tort le niveau au Néolithique moyen.

⁶ A. Gallay, Les fouilles d'Auvernier 1964-65 et le problème des stations lacustres. A paraître dans: Arch. suisses d'Anthr. gén., Genève, 30, 1965.

⁷ Deux notes préliminaires sur les fouilles d'Auvernier 64-65 ont déjà paru. Ce sont: J-P. Jéquier et Ch. Strahm, Les fouilles archéologiques d'Auvernier en 1964, Musée Neuchâtelois, 65, n° 2, p. 68-88 et Ch. Strahm, Neolithische Siedlung in Auvernier, La Saunerie 1965, Ur-Schweiz - La Suisse primitive, 1965, n° 4, p. 63-66.

Keltische Brücke zwischen Cornaux (NE) und Gals (BE)

Im Zuge der 2. Juragewässerkorrektion werden der Broye- und der Zihlkanal stark verbreitert. Dank der Einrichtung des Archäologischen Dienstes können vor dem Beginn der Aushubarbeiten die Verbreiterungstreifen systematisch untersucht werden.

Bei derartigen Sondierungen stieß Ende Oktober 1965 die Baggerschaufel auf einen keltischen Siedlungshorizont, der Spätlatène-Keramik und eine Nauheimer-Fibel enthielt. Ein weiterer Sondierschnitt führte zur Entdeckung einer einfachen Holzbrücke, deren Trümmer sich in einem alten Flußbett der Zihl 2 m unter einem römischen Ziegelhorizont befinden.